



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DE L'INSPECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Président
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France

à

Courriel : ae-iddee.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr

Mairie de Waziers
60611 Waziers
(contact@mairie-waziers.fr)
(stephanie.flond@mairie-waziers.fr)

Le 3 octobre 2023

Objet : Saisine de l'autorité environnementale sur l'évaluation environnementale de la mise en compatibilité du PLU de Waziers (59)
N° d'enregistrement Garance : 2023-7346

Monsieur le Maire,

Vous avez saisi le 19 juillet 2023, l'autorité environnementale pour avis sur le projet de document d'urbanisme cité en objet.

Après en avoir délibéré collégalement le 3 octobre 2023, je vous informe qu'au vu du dossier et des retours des consultations, l'autorité environnementale ne produira pas d'avis avec observations pour la mise en compatibilité. La MRAe ayant également été saisie sur le projet de centrale photovoltaïque rendra un avis au plus tard le 18 octobre 2023 sur la prise en compte de l'environnement par celui-ci. L'autorité environnementale vous recommande de prendre en compte les observations faites dans le cadre de cet avis.

Le présent courrier pourra être joint au dossier d'enquête publique et sera publié sur le site internet de la MRAe Hauts-de-France au titre de l'information prévue à l'article R.104-25 du code de l'urbanisme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président
de la mission régionale d'autorité environnementale
Hauts-de-France,

Philippe GRATADOUR

Copies : Préfecture du département du Nord
DREAL Hauts-de-France